



ADC SIIC

Société Européenne

Siège : Avenue de l'Astronomie 9 - Saint-Josse-Ten-Noode - 1210 Bruxelles (Belgique)
RPM Bruxelles (greffe francophone) 0526.937.652

Bruxelles, le 29 mai 2020, à 17h45

Informations réglementées :
Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires
à l'Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020
et à l'Assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2020

La société européenne Alliance Développement Capital S.I.I.C. annonce avoir mis à disposition du public, le 29 mai 2020, les documents préparatoires à l'Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020 à 10h30 et à l'Assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2020 à 12h00, à savoir la convocation, l'ordre du jour, les propositions de décisions, le nombre total d'actions et de droits de vote à la date de la convocation, les documents destinés à être présentés aux Assemblées générales, les formulaires de participation, de procuration et de vote par correspondance.

Les documents préparatoires aux Assemblées générales peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse www.adcsiic.eu, rubrique « Informations réglementées », « Informations pour les actionnaires », « Assemblées générales 2020 ».

Les formalités pratiques de participation aux Assemblées générales sont décrites dans la convocation.

Compte tenu de la situation sanitaire et dans l'intérêt de tous, les modalités de participation aux Assemblées générales ont été adaptées conformément à l'Arrêté royal n° 4 du 9 avril 2020 portant des dispositions diverses en matière de copropriété et de droit des sociétés et des associations dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19, tel que modifié par l'Arrêté royal du 28 avril 2020. Toute présence physique d'actionnaires aux Assemblées générales est interdite et les actionnaires ne pourront exercer leurs droits qu'en votant à distance par correspondance ou en donnant procuration.